

Cour fédérale



Federal Court

Ottawa, le 25 janvier 2019 – La Cour lance un projet pilote de diffusion Web pour faciliter l'accès par les médias et les membres du grand public à une plus large sélection des audiences présentant un intérêt public important. Le projet pilote s'inscrit dans le cadre de la [Politique sur l'accès du public et des médias](#) et du [Plan stratégique \(2014-2019\)](#) de la Cour. Le procès sommaire dans le dossier T-1736-14 est le premier dossier sélectionné pour ce projet.

Dossier T-1736-14 DANS L'AFFAIRE CONCERNANT GWENDOLYN LOUISE DEEGAN et autres c. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA et autres

Résumé : Action concernant la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada–États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux* et certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui porte sur la collecte de renseignements sur les contribuables et leur divulgation aux États-Unis d'Amérique.

Horaire de l'audience : Le procès est prévu pour le lundi 28 janvier et doit durer cinq jours. L'audience débutera à 9 h 30 (heure du Pacifique) chaque jour et aura lieu à Vancouver (Colombie-Britannique).

Langue de l'audience : Anglais.

Juge : [L'honorable Anne Mactavish](#)

Accès à la diffusion Web : Par l'application Zoom : <https://cas-satj.zoom.us/j/608274800>

Accès anonyme : L'application zoom demande à chaque utilisateur de « s'inscrire » pour voir la diffusion Web. Toutefois, il n'est pas nécessaire de donner son vrai nom ni sa véritable adresse courriel. Il suffit de fournir une adresse courriel qui respecte la convention de dénomination de messagerie standard (par exemple, XX@XX.XX) pour activer le bouton « Rejoindre le webinaire ».

Diffusions Web – restrictions

Les diffusions Web de la Cour fédérale ne peuvent être diffusées, rediffusées, transmises, communiquées au public par un moyen de télécommunication ni mises à la disposition de qui que ce soit, en tout ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit — électronique ou autre —, sauf en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur* ou avec l'autorisation écrite de la Cour. Pour demander la permission d'utiliser ce matériel, veuillez communiquer par écrit avec l'[agent de liaison avec les médias](#) de la Cour (voir la [Politique sur l'accès du public et des médias](#)).

Andrew Baumberg
Media Contact / Liaison avec les médias
Federal Court / Cour fédérale
Tel. / Tél. : 613-947-3177